

Séance du 07 avril 2026

N° 2026.04.18

Objet : INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – Désignation des représentants de la commune auprès du SAVI

Date de Convocation Le sept avril deux mille vingt-six, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le premier avril deux mille vingt-six, se sont réunis en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Catherine GAY, Maire.
Le 01 avril 2026

Nombre de conseillers **Etaient présents :**
Mme Catherine GAY, Maire,
En exercice : 29 M. Jean-Luc ARMAND, Mme Martine VIAUD, M. Grégory LARCHER,
Mme Patricia SAINT-VENANT, M. Benjamin THOUVIGNON, Mme Méloée GANGNEUX,
Présents : 26 M. Valentin GILLET DEBARRE, Mme Delphine CHERPI, Maires-adjoints
M. Laurent DRÉANO, Mme Sandrine GAUTIER, M. David-Alexandre MEUNIER,
Absents : 00 Mme Alette GEAIRON, M. Laurent MAURER, Mme Jocelyne LECROQ,
Mme Coralie FLAIS, M. Jacques DEFENIN, Mme Aline LARGEAU, Mme Marie DABURON,
Représentés : 03 M. Amaury GOUYETTE, Mme Sophie DANIAUD, M. Frédéric GRILLET,
Mme Béatrice ODINK, M. Damien MICHAUD, Mme Alexandra PORCHERON
et Mme Julie RIOLLET, Conseillers Municipaux.
Votants : 29

Pouvoirs :

M. Cédric ANTONIAZZI à M. Benjamin THOUVIGNON,
M. Alexandre ESTHER à M. Valentin GILLET DEBARRE,
M. Alexis MOREAU à M. Frédéric GRILLET.

Absents excusés : Néant

Secrétaire de séance : Mme Patricia SAINT-VENANT

Madame la Maire expose que la communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre est adhérente au Syndicat d'Aménagement de la Vallée de l'Indre (SAVI).

Ce syndicat intercommunal s'étend sur le bassin versant de l'Indre entre les communes de Courçay et d'Avoine. Il représente 1 Métropole et 4 communautés de communes soit près de 117 000 habitants. Il a pour but de participer à la défense contre les inondations et d'améliorer la qualité des écosystèmes aquatiques pour atteindre le bon état écologique et chimique exigé par la directive cadre européenne sur l'eau.

Pour composer le comité syndical du SAVI, il est nécessaire que la commune de Monts désigne un représentant titulaire et un représentant suppléant auprès de la communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2121-21 et L.5121-7 ;

Vu les statuts du Syndicat d'Aménagement de la Vallée de l'Indre (Arrêté préfectoral du 04 juillet 2018) ;

Considérant que suite au renouvellement du Conseil Municipal, il est nécessaire de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant de la commune auprès de la communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre afin de composer le comité syndical du SAVI ;

Considérant qu'il est voté au scrutin secret toutes les fois que le tiers des membres présents le réclame ou qu'il s'agit de procéder à une nomination ou présentation ;

Considérant qu'en application de l'article L.2121-21 du CGCT, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin ce qui n'est pas le cas en l'espèce ;

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité,

- **De procéder**, à main levée, à l'élection d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant de la commune auprès de la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre afin de composer le comité syndical du SAVI ;
- **De désigner :**

Titulaire	Suppléant
M. Valentin GILLET DEBARRE	Mme Martine VIAUD

- **De dire** qu'en application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans Cedex 1) ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,
Patricia SAINT-VENANT



La Maire,
Catherine GAY

